

PESTICIDES

Hausse des ventes de néonicotinoïdes

Les ventes de néonicotinoïdes, ces insecticides « tueurs d'abeilles », ont augmenté de 4 % entre 2013 et 2015, malgré le moratoire partiel imposé par l'Union européenne sur plusieurs d'entre eux, a indiqué récemment l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf).



© BR

En décembre 2013, l'Europe a restreint l'usage des trois principales substances (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxam) pour les cultures à fleurs, mais pas pour les céréales d'hiver. Deux autres substances néonicotinoïdes, le thiaclopride et l'acétamipride, n'étaient pas concernées par ce moratoire partiel, qui sera réétudié par l'UE. Les néonicotinoïdes sont des substances neurotoxiques qui, en s'attaquant au système nerveux des insectes, ont contribué au déclin des abeilles constaté notamment en Europe et en Amérique du Nord. « L'usage des néonicotinoïdes, toutes molécules confondues, a augmenté de 4 % entre 2013 et 2015 », les ventes étant passées de 380,1 tonnes à 395,2, indique l'Unaf, rendant publics dans un communiqué des chiffres obtenus auprès du ministère de l'Agriculture.

Les tonnages de clothianidine et de thiaméthoxam ont chuté de 72 %, tombant de 70,6 tonnes à 19,7 tonnes. Mais les usages interdits par l'UE pour ces deux substances « se sont reportés sur le thiaclopride, dont l'utilisation a été multipliée par 2,5 », souligne l'Unaf. Les ventes de thiaclopride, massivement utilisé sur les cultures de maïs, ont en effet bondi de 41 tonnes en 2013 à 105,9 en 2015 (+ 158 %). Les ventes d'imidaclopride sont restées stables à 261,2 tonnes en 2015, contre 261,8 en 2013, malgré le moratoire partiel. « Cela s'explique par le maintien de son autorisation sur les céréales à paille », explique l'Unaf, rappelant que cette substance « est l'insecticide qui contamine le plus les eaux de surfaces françaises ». La molécule peut être absorbée par des cultures non traitées jusqu'à deux ans après la première utilisation et peut se retrouver dans les pollens et les nectars à des niveaux toxiques pour les abeilles. Les ventes d'acétamipride ont elles aussi

augmenté, passant de 6,7 tonnes à 8,4 tonnes, soit une hausse de 25 %.

« Ces chiffres rappellent avec force qu'une interdiction européenne partielle ne suffit pas : l'environnement des abeilles françaises reste très contaminé par les néonicotinoïdes, avec des impacts considérables sur l'ensemble de la biomasse volante comme sur l'ensemble de l'environnement », écrit l'Unaf. « Pour restaurer un environnement sain pour les abeilles et les pollinisateurs, l'Europe doit étendre son interdiction des néonicotinoïdes à tous leurs usages », estime son président, Gilles Lanio, cité dans le communiqué.

En France, la loi sur la biodiversité de 2016 interdit les néonicotinoïdes à partir du 1er septembre 2018, pour toutes les cultures agricoles. Mais des dérogations seront possibles jusqu'au 1er juillet 2020, au cas par cas, lorsqu'il n'y aura aucune solution à court terme.

Source : AFP

POMME DE TERRE Produire beau et bon

Née du rapprochement, il y a trois ans, entre Sola Terra et Pomly, Pomliberty a été officiellement lancée commercialement en septembre 2016 après s'être installée en janvier à Ham (80) dans une nouvelle unité de conditionnement de 4 000 m². « 26 000 tonnes de pommes de terre sortent de l'usine aujourd'hui. Nous souhaitons atteindre rapidement les 35 000 tonnes afin d'optimiser le centre », explique Arnaud Lambert, président et directeur commercial de Pomliberty. Un objectif qu'il souhaite atteindre tout en respectant le concept « Tous patatophiles » développé avec ses deux associés, Etienne Dupuy et Thomas Ducamps. Il consiste à responsabiliser tous les acteurs de la chaîne, du producteur au consommateur, en passant par le conditionneur et l'acheteur, en faveur d'une production et



Thomas Ducamps, responsable de la production, Arnaud Lambert, président et directeur commercial, et Etienne Dupuy, directeur industriel, sont les trois associés de Pomliberty.

d'un commerce équitables. « On cherche à faire un bon produit et à bien le valoriser, ce qui permet de bien rémunérer le producteur. On ne souhaite pas travailler avec ceux qui cherchent à spéculer. » Pour les

producteurs, il s'agit, entre autres, de réduire au maximum le recours aux produits phytosanitaires, de pratiquer le non labour afin de respecter le sol, en somme de produire le plus proprement possible.

Côté variétés, Pomliberty a notamment misé sur Gwenne, de laquelle est née la marque variétale Gwennie, pour un tiers de sa production, et qui rencontre un vif succès auprès des grossistes et des restaurateurs. En dehors de la marque U, Pomliberty ne travaille que très peu avec la GMS depuis la perte de Dia (rachetée par Carrefour) qui absorbait 40 % de ses volumes. Pomliberty cherche néanmoins des voies de diversification afin de réduire la pression imposée par les grossistes qui ne veulent plus prendre de risques. « Avant, les grossistes stockaient les pommes de terre, ce qui les forçait à les vendre. Maintenant, ils ne stockent plus et n'achètent plus que ce qui leur est commandé. Résultat : le marché se tend et pour nous c'est la course à la vitesse de livraison. La pomme de terre de conservation est devenue un produit frais. » **CB**